
[Permis vélo pour les CM1 de Garges !](#)

Cette année encore, les 945 élèves de CM1 de la Ville de Garges passeront le permis vélo dans le cadre de l'Attestation de Première Education à la Route (APER).

Si ce sont les enseignants qui doivent faire valider cette APER, la Ville, souhaitant donner un véritable sens à cette attestation, met à disposition des animateurs dans les écoles, afin que chaque enfant puisse maîtriser la pratique du vélo.

Une équipe d'animateurs a été formée afin de proposer :

- Des ateliers de pratique du vélo,
- Des ateliers sécurité,
- Des ateliers sur la connaissance des règles de circulation et des bons comportements routiers à adopter en ville.

Ce projet APER permet à nos animateurs de travailler main dans la main avec les enseignants et de mettre en avant leur expérience ! Pour accentuer la sensibilisation des enfants sur la prévention routière, des interventions sont également faites par un policier municipal.

Ce projet initié il y a plusieurs années par nos CMJ, a donné lieu à la mise en place de deux parkings à vélo, à titre expérimental, sur les écoles de Jean-Jaurès et Henri Barbusse afin d'inciter les enfants à venir à vélo à l'école dès qu'ils ont obtenu leur APER.

[Enfance](#)

[Scolarité?](#)

Publié le 23/04/2019